

Développement durable et responsabilité sociale



2018 - 2019

Développement durable, responsabilité sociétale, un engagement sur le long terme



COMPTOIR de Bretagne & Bourgogne fait aujourd'hui partie des leaders sur le marché des distributeurs de fournitures et d'équipement de la restauration et de l'art de la table. En tant que tel, le Groupe est conscient de son positionnement et de son devoir d'exemplarité dans les domaines de la Responsabilité Sociétale, de la Santé, de la Sécurité et de l'Environnement.

Nos principes : ÉVALUER, COMPRENDRE, AMELIORER, et ANTICIPER

Nos missions :

- *Progresser en permanence en matière de Sécurité, de Santé, et d'Environnement, en formant, responsabilisant, et impliquant le personnel de l'entreprise, afin que tous connaissent et respectent les règles, tout en étant acteurs de notre démarche et notre succès.*
- *Professionnaliser les collaborateurs en leur dispensant une formation adaptée : de leur arrivée jusqu'à leur départ.*
- *Améliorer continuellement le système de management QSE, en s'appuyant sur une démarche d'amélioration continue.*
- *Respecter les obligations réglementaires, les droits de l'Homme et notre éthique commerciale pour :*
 - ✓ *prévenir les risques de maladies professionnelles et lutter contre l'absentéisme compressible ;*
 - ✓ *prévenir les risques professionnels au quotidien par la structuration d'une démarche de prévention des risques - rien ne justifie un risque de blessure au travail. Le management est responsable de la sécurité de ses équipes et doit la maintenir sur le terrain ;*
 - ✓ *protéger l'environnement en valorisant nos déchets et en réduisant notre consommation énergétique.*

Etant membre du Global Compact des Nations Unies depuis 2014, nous continuons également à soutenir les principes fondamentaux du Pacte Mondial.

Tatiana Rumeau
Directrice Générale

Les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies

☐ Droits de l'Homme

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et
2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

☐ Droit du travail

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. L'abolition effective du travail des enfants ; et
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

☐ Environnement

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

☐ Lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



☐ Droits de l'Homme

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et
2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

Conscient de l'importance du respect des droits de l'Homme, nous avons élaboré il y a un peu plus d'un an une charte des achats responsables, nous permettant d'évaluer de manière rapide la politique RSE de nos fournisseurs.

Parmi les nombreux changements de cette année, nous avons pu accéder aux chartes d'achats de sociétés « cousines », et nous travaillons actuellement sur une nouvelle charte plus complète et détaillée que la précédente. Naturellement, cette démarche demande du temps et de la réflexion afin de l'adapter à nos besoins et aux particularités de nos différents fournisseurs, mais notre motivation est grande et les droits de l'Homme sont toujours au cœur de notre politique de Responsabilité Sociétale.

En France, ce pays souvent appelé la patrie des droits de l'Homme, il y a de nombreux garde fou pour que les sociétés respectent les droits de l'Homme. Si ce respect est pour nous une évidence, nous n'oublions pas qu'une partie de nos fournisseurs fabriquent ou se fournissent à l'étranger.

Bien entendu, nous avons aussi de nombreux fabricants français et nous connaissons la politique RSE de la majorité de nos fournisseurs. Toutefois, nous restons vigilants et nous étudions même chez nos fournisseurs les plus fidèles, l'évolution de leur politique et des moyens mis en œuvre pour le respect des droits de l'Homme à tous les niveaux de la chaîne de production.

Respectueux des droits de l'Homme et des réglementations en vigueur, comme de notre convention collective, nous sommes aussi à l'écoute de nos collaborateurs. Cette année pour la première fois, tous les membres de nos sociétés ont complété un questionnaire portant sur leur ressenti et le bien-être au travail.



Communication, Information, Prévention ...



Nous ne faisons pas seulement respecter les droits de l'Homme dans nos filiales. Nous communiquons sur nos engagements et l'importance de ceux-ci afin de valoriser les fournisseurs qui comme nous, luttent activement pour les droits de l'Homme. Et nous espérons leur donner cette envie de poursuivre ce travail ; ou de le commencer, pour ceux qui n'auraient pas encore pris conscience de l'importance de cette lutte.

Nous communiquons aussi, au sein même de nos filiales et envers nos clients. Plus nous communiquons et plus nous responsabilisons tout un chacun. Par notre implication, nous montrons à nos clients qu'eux aussi, peuvent faire des choix, où l'importance de la responsabilité sociétale n'est pas neutre, que le respect des droits de l'Homme n'est pas forcément une évidence et qu'il est aussi de leur responsabilité d'inciter leurs fournisseurs à plus de transparence et d'engagement pour les droits de l'Homme. D'ailleurs, depuis quelques années, plusieurs de nos clients (en particulier des groupements d'achats ou des collectivités), se mettent à nous envoyer des questionnaires qui font écho à notre charte d'achats responsables.

Cette année nous avons obtenu l'indice Vert A du CAHPP avec une note en progression par rapport à l'an dernier : 60,2 contre 57 en 2018, et au dessus de la moyenne des notes qui se situe à 55,9.



Nos différentes communications se font sur divers supports :

- Livret développement durable disponible sur notre site web et en version papier,
- Charte Valo Resto disponible sur notre site web,
- Livret d'accueil distribué à tous les nouveaux arrivants de nos sociétés,
- Livret de présentation de nos sociétés pour nos clients,
- Charte d'achats responsables ...



Nous tenons à remercier les sociétés :

DEBUYER, DIEAU EDAFIM, FERMOD,
JURINE, BOURGEAT, DEGLON,
PROMOSAC, MOLINEL, VOLLRATH,
SIMEP, EBERHARDT FRÈRE et ANIMO
France ... pour leur soutien et leur
implication.

☐ Droit du travail

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. L'abolition effective du travail des enfants ; et
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Le respect des droits de l'Homme passe bien sûr par celui du droit du travail, et nos sociétés se doivent d'être une base solide en matière de respect, de lutte contre le travail des enfants et de lutte contre toutes formes de discrimination.

Nous passons une grande partie de notre temps au travail : ce qui s'y passe, a donc de grandes répercussions sur la vie de tout un chacun ; être bien au travail est d'une grande importance et permet en plus une meilleure productivité.

C'est bien cette vision du monde du travail que nous partageons, et il nous semble tout naturel de respecter la liberté d'association et le droit de négociation collective.

Toujours dans cette optique de bien-être, **nos entreprises limitent les postes en CDD au profit d'emplois pérennes**. Bien entendu, selon l'activité et les éventuelles absences des salariés, nous engageons quelques intérimaires ou réalisons des contrats à durée déterminée pour faire face à ces hausses de travail ponctuelles sans submerger les équipes déjà en place.

Pour la 5ème année consécutive, **nous avons plus de 95% de nos salariés en CDI**. Loin d'être un frein à notre productivité, le bien-être de nos salariés leur permet d'être concentrés et efficaces, libérés des tracasseries que peuvent entraîner un emploi précaire, et de les rendre plus disponibles pour leur travail.

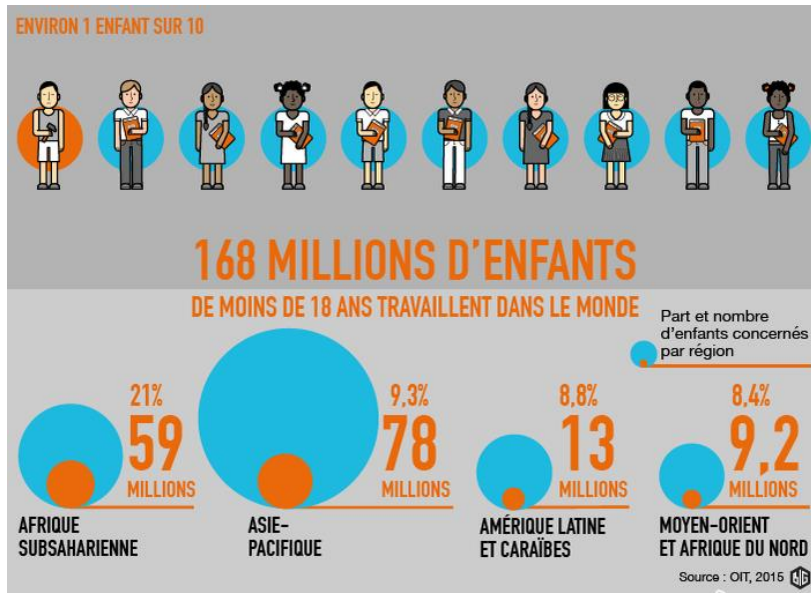


d'employés en CDI



Dans cette lutte pour les droits du travail et les droits de l'Homme, la communication reste primordiale afin de faire évoluer les choses. Et en tant que client nous demandons à nos fournisseurs de s'engager pour ces droits, **notamment dans la lutte contre le travail des enfants.**

En effet, ce sont eux qui sont susceptibles d'embaucher des salariés dans d'autres pays. C'est sur tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement qu'il faut agir et **nous engageons nos fournisseurs à être vigilants** à tous les stades de fabrication de leurs produits, et à développer leur responsabilité sociétale et celle de leurs fournisseurs.



En France, les risques de déroger aux droits du travail sont naturellement moins importants, mais nous nous évertuons à être vertueux et à mettre en avant des notions comme, l'égalité, le respect, ou encore la transparence.

Notre politique de recrutement, s'engage à ce qu'il n'y ait aucune forme de discrimination : seules les compétences, l'expérience et les études faites en fonction du poste, ainsi que la motivation, sont prises en compte lors de nos recrutements.

Nous essayons au maximum de préserver la bonne entente et la convivialité **entre tous les services et tous les collaborateurs.** Plusieurs manifestations et événements impliquant tous les salariés sont d'ailleurs organisés tout au long de l'année.

Les nouveaux arrivants sont accueillis par l'ensemble des employés et reçoivent un livret d'accueil où ils trouvent le trombinoscope de leurs nouveaux collaborateurs, avec la fonction de tout un chacun ainsi que notre politique RSE.

Bien intégrer un nouveau collaborateur est toujours essentiel pour son bien-être. Cette intégration lui permettra de prendre rapidement ses marques et l'aidera à évoluer de manière autonome plus rapidement.

Dans notre lutte pour l'abolition du travail des enfants, nous avons décidé de soutenir tous les ans une association favorisant l'éducation des enfants et/ou luttant contre toute forme de travail infantile.

Il est difficile de lutter seulement pour l'abolition du travail des enfants, car c'est en amont qu'il faut travailler pour que ces derniers puissent avoir un autre avenir. C'est vers leurs parents qu'il faut se tourner pour leur montrer que leurs enfants peuvent étudier, et que grâce à cette éducation, ils pourront trouver un véritable emploi. Dans des pays où se nourrir est parfois un combat, où les écoles sont rares, ce sont bien souvent de petites associations qui permettent à de nombreux enfants d'accéder à l'éducation et d'échapper ainsi à des travaux inadaptés à leurs âges.

Cette année nous avons choisi la fondation Béatrice Schonberg

« Habitant loin des écoles, une majorité des petites filles marocaines issues du monde rural, doivent parcourir des kilomètres à pieds pour accéder à l'éducation. La pauvreté et l'éloignement les condamnent à stopper leurs études après le primaire. Par manque d'instruction, dans les familles où les femmes ne savent souvent ni lire ni écrire, elles restent victimes de mariages précoces et de travail infantile.

Donner aux petites filles accès à l'école, c'est leur ouvrir les portes de l'éducation, de leurs droits, de leur liberté, ... C'est leur ouvrir les portes du monde, et mettre fin à leur exclusion et souvent à leur asservissement. Et c'est aussi nous offrir à nous tous, l'opportunité de laisser ces petites filles semer les graines d'un monde meilleur, car une fois éduquées, elles éduqueront à leur tour les générations suivantes et participeront au développement de nos sociétés.

Eduquer une petite fille est un devoir mais aussi un acte sensé pour notre avenir à tous ! »

NOTRE ACTION POUR L'ÉDUCATION DES FILLES AU MAROC

QUESTIONS FRÉQUENTES





793 millions
d'analphabètes dans le monde
(Source : Partenariat Mondial Pour l'Éducation)



2 analphabètes sur 3
sont des **femmes**
(Source : Partenariat Mondial Pour l'Éducation)



31 millions de filles
n'ont pas accès à l'école
(Source : UNESCO)

Cette association axe son activité sur une zone géographique précise, le Maroc, et sur l'éducation des filles.

Le Maroc fait partie des 21 pays les moins avancés en termes d'éducation et d'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement qui concernent l'éducation. Et si des progrès ont été notés sur le primaire, le décrochage et les inégalités restent gigantesques dès le secondaire. Selon l'UNICEF, seules 16% des filles issues de milieu rural sont inscrites au secondaire. 3/4 des enfants qui ne vont pas à l'école sont des enfants issus du milieu rural (où vit 52% de la population) et la majorité de ces enfants non scolarisés sont des petites filles.



Projet 2018 : Début de la construction d'un campus à Asni financé par la Fondation Groupe ADP

30 janvier 2018 - 8 h 21 min Actualité

Forte de son expérience sur le terrain à Asni, la Fondation Béatrice Schönberg souhaite désormais pérenniser son action en faisant construire une seule et même structure avec des surfaces dédiées aux lycéennes et aux collégiennes qui absorbera les deux maisons d'accueil existantes,...



Été 2017 : La fondation est fière de vous présenter 6 nouvelles bachelières !

15 septembre 2017 - 6 h 28 min Actualité

La Fondation Béatrice Schönberg Pour l'Éducation des Filles et l'association En route pour l'École sont fières de vous présenter sa promotion 2017 avec six nouvelles bachelières ! Démonstration de l'utilité et de l'efficacité de son action, chacune des filles...



Été 2016 : Roquia et Naima, nos deux premières bachelières !

25 septembre 2016 - 8 h 07 min Actualité

Nous avons le bonheur et la fierté de vous présenter nos deux premières bachelières, Naima et Roquia qui ont toutes les deux eu leur baccalauréat cet été 2016 et sans l'oral de rattrapage ! L'une d'entre elles a même...

TÉMOIGNAGES



"Je sais que grâce à mes études aujourd'hui, je vais jouer un grand rôle demain."

Zahira (12 ans)

"Je veux aller à l'école, mais je ne peux pas parce que ma famille a besoin de moi."

Souad (12 ans)



Chaque année, nous changeons d'association ; cela permet de faire connaître différents organismes à nos employés, à nos fournisseurs, mais aussi à tous ceux qui liront notre livret de développement durable.

Il y a 4 ans, nous avons soutenu l'association « Mamadou et Binéta », et ainsi aider à la construction de classes en dur dans la région de Bamako au Mali. Il y a 3 ans, nous avons fait un don à l'association « Espoir sans Frontière », qui aide à la scolarisation d'enfants de Madagascar, du Sri Lanka, d'Haïti... Il y a 2 ans, nous avons aidé l'association « Un sourire pour Keur Cheikh », qui s'efforce d'assurer un repas par jour et par enfant scolarisé du village de Keur Cheikh, situé au Sénégal, et l'an dernier, nous avons collaboré avec l'association Bretagne-Viet-Nam qui a fait de la scolarisation sa priorité.

Nous espérons que la communication de leur nom dans nos livrets a permis et permettra à ces associations de mieux se faire connaître, et ainsi d'acquérir de nouveaux mécènes.

Un sourire pour Keur Cheikh
ASSOCIATION HUMANITAIRE EN FAVEUR D'UNE ÉCOLE DE BROUSSE AU SÉNÉGAL

Page d'accueil | Faire un don | Photos | Agenda | Nos partenaires | Contact | Livres d'or | Blog | Sondages

Accueil

Un sourire pour Keur Cheikh

Cette association humanitaire Loi 1901 a été créée le 10 octobre 2004 à l'occasion de la découverte au cours d'un voyage de l'école du village de Keur Cheikh.

Une prise de conscience ainsi qu'une volonté mutuelle ont permis à l'association d'offrir une scolarisation aux enfants du village de Keur Cheikh.

L'établissement modeste, créé en Octobre 2004, est un village rural de 650 habitants, et accueille aujourd'hui 120 enfants. Le complexe scolaire est composé de 2 classes bétonnées et d'une classe en feuilles de palmes pour les enfants handicapés. L'équipe pédagogique et administrative est constituée de 3 autres enseignants.

L'association Un Sourire pour Keur Cheikh a pour objectif de scolariser l'enfant, afin d'améliorer le taux d'assiduité.

TERRES D'ACTION | PARRAINAGES | ARTISTES D'ESPOIR | ÉVÉNEMENTS

PARRAINEZ NOS ÉCOLIERS!
De nombreux enfants en attente de parrainage, offrez-leur la

ASSEMBLEE GENERALE
La 24e Assemblée Générale de l'association a eu lieu le 6 juin ...

L'avenir mesure souvent moins d'un mètre cinquante !

Accueil | Nous connaître | Nos actions | Parrainer un enfant | Nous contacter

Partager

BRETAGNE VIET-NAM

L'avenir mesure souvent moins d'un mètre cinquante !

Accueil | Nous connaître | Nos actions | Parrainer un enfant | Nous contacter

Scolarisation : une priorité

Une des priorités de notre association est l'aide à la scolarisation. Cela se traduit par les parrainages des enfants du quartier de Kim Long et des enfants souffrant de déficiences intellectuelles ou physiques des classes spécialisées, mais aussi par la construction d'écoles.

La population vietnamienne est très jeune, les enfants d'âge scolaire très nombreux et les locaux scolaires très nettement insuffisants et trop souvent dégradés.

Les quartiers défavorisés et les communes pauvres, tant des hauts plateaux que des zones lagunaires, nous sollicitent donc pour construire des écoles ou pour agrandir celles existantes.

Les premières constructions furent, en 1996-1997 la construction d'une école maternelle et d'une école primaire dans le quartier de Kim Long à Hué. Au fils

□ Environnement

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;

8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et

9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

La question de l'environnement est très importante pour notre entreprise : même si nous ne sommes pas fabricants, nous pouvons à notre échelle, réduire la production de déchets, sélectionner des fournisseurs ayant une réelle politique RSE, privilégier les fabricants français et les produits éco-responsables, biodégradables, ...

La limitation des déchets est l'un des points sur lesquels nous travaillons depuis de nombreuses années. Et c'est un travail en amont qu'il faut effectuer, pour éviter la surconsommation. Dans nos bureaux, nous évitons ainsi d'imprimer les mails, nous réutilisons les papiers imprimés pour en faire des brouillons, et nous portons une attention particulière à la consommation d'eau et d'électricité.

Dans notre dépôt, où nous stockons nos produits et préparons les commandes, nous avons souhaité nous concentrer sur un premier recyclage en interne, qui permet une baisse effective de notre production de déchets. Ainsi, tout ce qui concerne l'emballage (de nos fournisseurs mais aussi de nos fournitures de bureau), est réutilisé pour emballer les commandes de nos clients. Il en est de même pour tout ce qui sert à caler et protéger les produits dans les cartons. Cela évite de jeter les emballages et cela nous permet en plus de limiter notre consommation de cartons neufs. Les palettes sont elles aussi réutilisées et parfois même remises en état par nos soins, afin de pouvoir être utilisées par les préparateurs de commandes. **Une procédure Ecologique et Economique !**

Alliant intérêts des salariés et préservation de la planète, nos sociétés encouragent les déplacements en transport en commun en appliquant le décret n° 2008-1501 . Nous proposons donc un remboursement de 50% du titre de transport en commun de chaque salarié. De plus, nous encourageons le covoiturage.

Bien entendu, une entreprise comme la nôtre ne peut pas fonctionner en mode zéro déchet, et comme tous les ans nous mettons aussi l'accent sur le recyclage. Nous sensibilisons nos fournisseurs au recyclage, notamment à celui du matériel électrique et électronique, ainsi qu'aux éléments d'ameublement.





EcoLogic

De notre côté, nous poursuivons nos efforts, dans le recyclage des DEEE grâce à notre éco-organisme « **Ecologic** » (Annexe 1), et nous avons choisi ce même éco-organisme pour le recyclage des éléments d'ameublement (DEA).

ECOLOGIC, est un éco-organisme agréé par l'État pour organiser la collecte, la dépollution et la valorisation des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) sur le territoire français. Depuis 2006, et la mise en place d'une réglementation environnementale spécifique, le recyclage est effectué localement partout en France et dans certains pays limitrophes (notamment pour certains matériaux qui nécessitent un traitement particulier). Le recyclage contribue au développement d'une activité économique locale pérenne car non délocalisable.

Les activités de recyclage sont historiquement créateurs d'emplois, permettant notamment l'insertion de publics en difficultés sociales. En adaptant son activité aux contextes locaux, Ecologic privilégie les solutions locales de collecte, de réemploi et de traitement et s'appuie sur les partenariats existants entre collectivités et structures de l'Économie Sociale et Solidaire.

Grâce à eux, nous sommes également signataires de la **charte Valo Resto Pro** (Annexe 2).



Le papier et le carton font aussi partie de ce que nous recyclons en grande quantité. Pour le recyclage des papiers de bureautique et catalogues, nous avons souscrit à **RECY'GO**, une filiale de La Poste (Annexe 3), et le recyclage du carton est effectué par **PAPREC**.



Un engagement pour l'environnement, mais aussi un engagement social, puisque les papiers que nous trions pour RECY'GO sont par la suite **triés par des entreprises d'insertion puis revendus à des papetiers recycleurs situés en France**. De même, PAPREC recycle tout en favorisant l'insertion de personnes en difficulté. Ils sont aussi signataires de la Charte de Plaine Commune et du Plan Local d'Insertion de l'Économie de Gennevilliers.

Toujours en activité, **notre groupe de travail « Des idées pour le Développement Durable » se réunit 2 à 3 fois par an**, afin de promouvoir, entre autre, le recyclage. Nous continuons de collecter nos outils d'écriture usagés afin de pouvoir les envoyer à Terracycle, lorsque nous aurons atteint la quantité minimum requise. Et cette année avec notre fournisseur de bureautique nous avons installé un carton de collecte des cartouches d'encre usagées.



Fournisseurs et Prestataires

Comme vous pouvez le constater, nous avons, à notre niveau, fait le maximum pour minimiser notre impact environnemental. Mais ceux qui peuvent faire encore plus, ce sont les fabricants : ce sont eux qui peuvent créer les produits de demain, plus respectueux de l'environnement, car moins consommateurs à la fabrication ou à l'usage, car réparables, car issu de ressource renouvelable, car facilement recyclable ou encore compostable ... **C'est donc avec un réel intérêt environnemental que nous choisissons nos fournisseurs, et c'est encore avec cette problématique en tête, que nous choisissons les produits que nous mettons en valeur auprès de nos clients, valorisant les produits fabriqués en France, les nouvelles matières plus écologiques, réutilisables, ...**

- **Parmi nos fournisseurs**, plus d'une quinzaine sont déjà fortement engagés (Abécédaire des fournisseurs Annexe 4). Selon les entreprises, certaines sont certifiées ISO 14001, réalisent des produits ecolabel, sont certifiées made in France, entreprises du patrimoine français, produits OK compost, recyclage, énergie solaire, adhérent au Global Compact des Nations Unies ...
- **Pour nos prestataires**, là aussi nous sommes vigilants et leur implication dans une démarche de développement durable est prise en compte dans le choix final. Ainsi, l'entretien de nos locaux est réalisé par une société qui utilise des produits ecolabel, limite sa consommation d'eau grâce à des éco-gestes, et emploie des personnes en situation de handicap.
- **Pour nos transporteurs**, nous avons fait appel à des sociétés engagées, comme MTA, GÉODIS et EXAPAQ (Annexe 5). Les vertus du développement durable, le groupe MTA les connaît depuis sa création. En parfaite adéquation avec son environnement au sens large (social, économique, réglementaire, technique et écologique) l'entreprise a su « raisonner » sa croissance à deux chiffres des dernières années en la conciliant avec un bon climat social, de bons résultats économiques et des équipements modernes « éco-compatibles ». MTA est signataire de la charte "objectif CO2" avec l'ADEME et s'engage à une réduction de ses émissions polluantes. La Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) de GEODIS s'appuie sur la Règle d'Or « Être une entreprise responsable », l'une des 7 Règles d'Or du programme d'amélioration continue STS. La RSE constitue ainsi l'un des 7 principes qui guident les activités de GEODIS dans l'atteinte de son projet d'entreprise Ambition 2018.



Course « La Féminine » : 7,5 km de course et autant d'arbres plantés !



2012 : 67 615 arbres plantés
2013 : 79 190 arbres plantés
2014 : 82 152 arbres plantés
2015 : 144 322 arbres plantés
2016 : 115 025 arbres plantés
2017 : 117 278 arbres plantés

Depuis 2015, nous encourageons nos employées à participer à cette course qui permet de planter 1 arbre par kilomètre couru, en leur offrant les frais d'inscription.

Cette année, la date de cette manifestation n'a pas permis à toutes celles qui l'auraient souhaité de faire cette belle course. Merci et bravo à toutes celles qui ont pu y participer !

Lors de l'inscription à cette manifestation, toutes les participantes s'engagent à respecter la charte de l'éco-coureur. Cette charte met l'accent sur le respect de l'environnement et de l'homme.



☐ Lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

COMPTOIR de Bretagne & Bourgogne s'engage à ce que ses filiales ne participent à aucune sorte de corruption sous quelques formes que ce soit. Que cela soit de la corruption active ou de la corruption passive, nous ne serons pas acteurs d'un système qui nuit à la bonne marche de notre société et de la société en général.



Lors de nos réunions commerciales, nous sensibilisons nos équipes à la **lutte contre la corruption**, en espérant qu'elles pourront sensibiliser leurs clients sur ce sujet qui reste pour beaucoup un véritable tabou.

D'autre part, grâce à notre logiciel informatique, nous pouvons contrôler l'ensemble de la chaîne de commande, que ce soit pour nos commandes fournisseurs ou pour nos commandes clients. Ce système oblige nos commerciaux à une totale transparence, puisque tout le personnel du groupe a accès à ces données.



« *Transparency International (TI) est un mouvement mondial animé par une vision : un monde dans lequel les États, les entreprises, la société civile et les individus dans leur quotidien seraient épargnés par la corruption sous toutes ses formes. Avec plus de 100 sections dans le monde, TI mène le combat contre la corruption pour faire de cette vision une réalité. Nos valeurs sont la justice, la démocratie, la redevabilité, l'intégrité, la solidarité et le courage.* »

Extrait du Site Web : Cairn info



Ecologic est un éco-organisme à but non lucratif agréé par l'État pour assurer un service de collecte et de traitement de déchets sur le territoire national.

« Nous sommes à la fois citoyens d'une planète à préserver, salariés d'une entreprise, d'une association ou d'un service public et, finalement, consommateurs des produits que nous achetons et jetons. Cela fait de nous des personnes responsables qui doivent envisager toutes les facettes de la problématique de notre société de consommation et, pour ce qui nous concerne, du recyclage des DEEE afin de réfléchir à des solutions gagnantes pour tous. »

René Louis Perrier, Président d'Ecologic

De quels types de déchet parle-t-on ?

Ecologic est en charge des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) issus des ménages et des entreprises.

Au démarrage de la filière de recyclage des DEEE en 2006, Ecologic a été agréé pour la mise en place et le pilotage d'une organisation de collecte et de traitement pour l'ensemble des DEEE ménagers (hors lampe). L'agrément d'Ecologic a été élargi aux DEEE issus des entreprises et administrations à partir de 2012. Puis en 2015, pour accompagner les acteurs du secteur de la cuisine professionnelle et des métiers de bouche et avec leur appui, Ecologic a également obtenu un agrément supplémentaire pour gérer les DEA de ce secteur d'activité en plus des DEEE.

Quel est le rôle d'Ecologic ?

Ecologic organise des filières de recyclage, de manière à extraire les potentiels polluants présents dans les déchets et à recycler les matières premières contenus dans ces déchets afin d'éviter le gaspillage et l'extraction minière. Ecologic intervient également en amont sur des enjeux de conception/production et de consommation des équipements des producteurs soumis à la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP).

Quelles sont les missions d'Ecologic ?

Placé au centre d'une filière regroupant producteurs, gestionnaires de collecte (distributeurs, collectivités locales, installateurs...), opérateurs de traitement, acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), associations de consommateurs et de défense de l'environnement ainsi que les pouvoirs publics, Ecologic veille à accomplir 4 grandes missions :

- 1 Prendre en charge la responsabilité des producteurs en ce qui concerne la fin de vie de leurs produits mis sur le marché et les accompagner dans une démarche d'économie circulaire ;
- 2 Gérer le dispositif de collecte et de recyclage des déchets afin de respecter les objectifs en termes de quantités collectées et traitées ainsi que de qualité des opérations ;
- 3 Informer les parties prenantes sur les enjeux du recyclage et sur le dispositif de collecte et de recyclage ;
- 4 Veiller à intégrer les acteurs de l'ESS à la chaîne opérationnelle dont Ecologic à la charge.

Quels sont les objectifs d'Ecologic ?

- 1 Pour les DEEE ménagers :
 - 🔄 collecter et traiter 65 % des DEEE ménagers à l'horizon 2020.
 - 🔄 les valoriser à 80 % et participer à l'effort national de réduction des déchets de 7 %.
- 2 Pour les DEEE pro :
 - 🔄 collecter et traiter 65 % des DEEE pro à l'horizon 2019
 - 🔄 et les valoriser à 85 %.

Quelle est l'identité d'Ecologic ?

Ecologic est une société de droit privée créée en 2005 à l'initiative d'une trentaine de producteurs d'équipements électriques et électroniques, soutenus par les fédérations professionnelles FICIME et Alliance TICS (l'actuelle SFIB), obligés par la réglementation environnementale de gérer la fin de vie des produits qu'ils mettent sur le marché.

Ecologic prend en charge la responsabilité de ses producteurs adhérents et organise, pour leur compte, les opérations de collecte et de recyclage des déchets issus de leurs produits.

À l'heure actuelle, Ecologic compte **13 actionnaires** pour un capital de 78 000 €.

Reconnu d'intérêt général et étant à but non lucratif, Ecologic ne leur verse pas de dividendes.
Le chiffre d'affaires est intégralement investi dans la bonne marche de ses activités de recyclage.

Charte environnementale des acteurs de la filière Cuisines Professionnelles et Métiers de bouche



La labellisation est une **démarche volontaire** ouverte aux producteurs et installateurs de grandes cuisines. Elle engage les signataires de cette charte à travailler dans le sens de l'amélioration continue de l'environnement et en particulier :

Respecter

- L'environnement et sa réglementation associée,
- Les réglementations : DEEE, DEA, Fluides, Piles & Accumulateurs,
- La traçabilité des déchets,
- Pour les producteurs au sens de la réglementation, les obligations déclaratives auprès du registre national des producteurs.

Informier

- Les salariés des sociétés signataires du devoir de respect de la charte,
- Les clients de la démarche volontariste des signataires de la charte,
- Les clients du contexte réglementaire et des obligations qui en découlent, notamment en matière de gestion des déchets,
- Les acteurs du métier sur les filières et les méthodes de valorisation en matière de déchets.

Agir et promouvoir

- Améliorer la gestion des déchets,
- Proposer la collecte des déchets dans le cadre des chantiers,
- Collecter ou faire collecter les DEEE par le biais d'EcoLogic,
- Adopter des attitudes et décisions éco-responsables.

S'engager

- A utiliser le label ValorestoPro et sa charte associée exclusivement dans le cadre d'une adhésion au dispositif de collecte mis en place en partenariat avec EcoLogic.



Le programme RECY'GO nous permet de quantifier nos recyclages papier

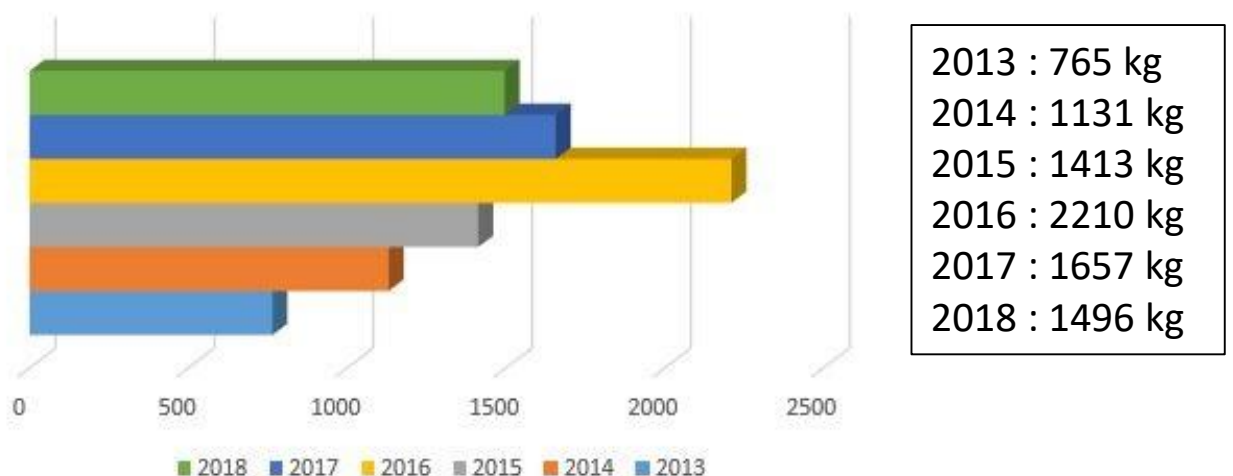


Depuis 2013, nous faisons recycler nos papiers de bureau par la société RECY'GO.

Depuis 2017, en plus de cette collecte, nous avons mis l'accent sur une limitation de l'utilisation de papier, et nous avons fait recycler une partie de nos catalogues via une école, afin de les aider à récolter des fonds.

Evolution des quantités de papier recyclé par RECY'GO au cours des 6 dernières années

Quantité de papier recyclé par Recygo en Kg



Abécédaire des fournisseurs engagés

ARC : adhère au Global Compact de l'ONU

ARCOS : s'engage pour la conservation de l'environnement. Avec notamment une vraie politique de recyclage et l'utilisation d'énergie solaire.

BERTOS : certifié ISO 14001 (pour l'amélioration de ses performances environnementales.). Une société qui cherche à améliorer son engagement en essayant de réduire au maximum son impact sur l'environnement pour empêcher toute pollution et soutenir le développement durable.

BRAVILOR BONAMA : une société éco-responsable engagée envers la durabilité ! L'emploi de boîtiers en acier inox rend non seulement leurs machines modernes et robustes, mais assure également leur recyclage intégral. Toutes les pièces sont composées de matériaux haut de gamme et garantissent un cycle de service prolongé.

CAMBRO : une société engagée dans le recyclage de ses produits. Ce fabricant propose en plus un plateau écologique, 20% plus léger et fabriqué en résine dérivé de matériaux naturels.

CGMP : des produits fabriqués en France réduisant ainsi les transports et l'impact CO2. Des produits Ecolabel ou encore OK compost ! Produit Ouate fabriqué en France et doté de l'écolabel. Produit Céliouate fabriqué en France. Produits Terralove OK compost Vicotte, une fabrication propre sans utilisation d'eau, et avec une réduction quasi complète des rejets de CO2.

ERDEMIL : a obtenu le label « ORIGINE France GARANTIE ».

DE BUYER : la société s'est engagée en 2013 dans les démarches ORIGINE France GARANTIE, pour l'ensemble de ses productions. Le savoir-faire et l'excellence de la manufacture De Buyer, ont été soulignés par l'obtention du label EPV « Entreprise du Patrimoine Vivant », distinction décernée par l'Etat français.

DESHOULIERES : une production 100% française qui s'est vu décerner le label Origine France Garantie. Deshoulières a également été reconnue Entreprise du Patrimoine Vivant. Et c'est une société engagée qui adhère à l'association VEE (Veille Environnement Entreprise).

MATFER BOURGEAT : certifiée ISO 14001 (pour l'amélioration de ses performances environnementales), Matfer Bourgeat est une société dotée d'un système de management QSE (Qualité Sécurité Environnement).

OHAUS : société engagée dans la réduction au minimum de son impact sur l'environnement. Elle assure aussi les normes de sécurité les plus élevées pour ses employés et ses clients. En Europe, elle a installé une structure pour la collecte et la mise au rebut de ses produits.

PILLIVUYT : une production 100% française avec une pâte fabriquée sur le site même de l'entreprise. Pillivuyt, a également été reconnue Entreprise du Patrimoine Vivant. Il s'agit de plus d'une société engagée depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable, devenue une philosophie orientée autour de 3 axes : Environnement (80% de déchets valorisés), Pérennité de l'entreprise et Sociétal.

PLASTOREX : entièrement conçus et faits dans le Haut-Jura, tous les produits « Plastorex » bénéficient du logo « made in France ». La société s'engage pour l'environnement en utilisant à 90% des emballages écologiques et recyclables, fabriqués dans la même région que l'usine Plastorex.

ROBOT COUPE : économie d'énergie, respect de l'environnement et éthique, voilà les maîtres mots de cette société. Robot Coupe fabrique des machines conçues pour durer, réduisant aussi la quantité de déchets et économisant les ressources. Son composant électrique applique la directive ROHS et nombre de leurs machines anticipent déjà la mise en œuvre de futures normes telles que l'EuP (Energie using Products). Tous les produits Robot Coupe sont fabriqués en Europe à proximité de ses principaux marchés. 100% de ses produits sont réparables (les pièces détachées restent disponibles pendant au moins 10 ans) ; et ils sont aussi recyclables à plus de 95%.

RUBBERMAID : certifiée ISO 14001 (pour l'amélioration de ses performances environnementales.)

SARREGUEMINES : une production 100% française avec en plus l'utilisation de matières premières locales, afin de réduire l'empreinte carbone liée au transport. Il s'agit de plus d'une société engagée dans le recyclage, recyclage des pièces défectueuses qui sont broyées pour être retransformées et recyclage de l'émail grâce à un processus de décantation.

Mais Comptoir de Bretagne & Bourgogne ne s'arrête pas à l'étude de ses fournisseurs. C'est au niveau de tous nos prestataires que nous sommes vigilants. Aussi, pour l'entretien de nos locaux nous avons fait appel à une société locale et engagée !

CHRONO PROPRE : cette société s'engage à être à l'écoute de ses salariés et à favoriser le travail en journée (le 12/12/2012 CHRONO PROPRE a signé la charte pour le développement des prestations de propreté en journée). Emploi de personnes en situation de handicap. Formation à la sécurité. Engagement Ecologique : Eco geste. Diminuer leur impact sur l'eau. Utilisation de produits Eco labellisés. Limiter les déplacements inutiles (ses agents d'entretien habitent à proximité des locaux à nettoyer).



Nos valeurs

1- La rigueur...dans la durée

Loin des remous de la profession, MTA depuis 1972 poursuit harmonieusement son développement dans le cadre d'une succession réussie entre son fondateur Jean-Luc TISON et ses fils Eric et Jean-Marc qui ont su développer et moderniser l'outil transmis. La société est reconnue par la profession comme un modèle en matière de gestion. Cette rigueur servie par un actionnariat de long terme lui permet d'investir sereinement dans son outil de travail pour le rendre plus performant. Nous pouvons donc garantir à nos clients et à nos équipes **une projection dans l'avenir et une capacité d'investissement dans les projets futurs appuyés sur une solide expertise.**

2- La fidélité à ses engagements

L'entreprise, par la constance de ses engagements garantit à celles et ceux qui l'ont choisie de s'appuyer sur son service. Dans un univers souvent économiquement instable, **il est primordial de pouvoir compter sur la parole donnée.**

3- L'indépendance : meilleure garantie du service

Le groupe MTA est attaché depuis son origine à la **maîtrise de son service piloté par son équipe de 500 collaborateurs tous « orientés Client »**. Nous nous appuyons également sur notre propre réseau d'agences (création de 16 sites en 13 ans soit plus d'une agence par an !) irrigué par un service informatique performant. La maîtrise de notre outil de travail est notre obsession. Elle nous conduit notamment à minimiser la sous-traitance (moins de 2% des expéditions livrées).

4- Le respect de son environnement

Les vertus du développement durable, le groupe MTA les connaît depuis sa création. En parfaite adéquation avec son environnement au sens large (social, économique, réglementaire, technique, écologique) l'entreprise a su « raisonner » sa **croissance à deux chiffres des dernières années en la conciliant avec un bon climat social, de bons résultats économiques et des équipements modernes « éco-compatibles »**. MTA est signataire de la charte "objectif CO2" avec l'ADEME et s'engage à une réduction de ses émissions polluantes.





Réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants, logistique urbaine respectueuse de l'environnement et des citoyens, développement de nouveaux modes de transport et des véhicules autonomes, sécurité des biens et des personnes... sont au cœur des défis du XXI^e siècle que le secteur du transport et de la logistique doit relever. Ils sont aussi au cœur de la démarche de GEODIS en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE).

Maîtriser notre impact environnemental, social et sociétal

Convaincu que sa réussite repose autant sur ses performances économiques que sur sa capacité à maîtriser ses impacts environnementaux, sociaux et sociétaux, GEODIS a mis en œuvre depuis plus de dix ans une politique exemplaire en la matière. La Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) constitue à ce titre l'une de ses 7 Règles d'Or. Elle est pilotée au plus haut niveau de l'entreprise à travers le suivi régulier d'indicateurs clés, d'enquêtes de satisfaction et d'évaluations au regard de standards internationaux. Le Groupe contribue ainsi à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations-Unies.

La démarche RSE de GEODIS

Puissant vecteur de progrès et d'innovation, la démarche RSE de GEODIS vise un triple objectif et s'articule autour des trois axes environnemental, social et éthique.

Objectif #1 : Maîtriser et diminuer l'impact sur l'environnement des activités de GEODIS et contribuer à la lutte contre le changement climatique.

La démarche RSE du Groupe englobe les actions qui concourent à la réduction de l'impact environnemental, et notamment l'optimisation de l'utilisation de ressources naturelles, l'amélioration de l'efficacité carbone et la réduction des émissions de polluants locaux.

Objectif #2 : Générer un impact social et sociétal positif en favorisant le bien-être et le développement de ses collaborateurs et de la collectivité.

GEODIS attache la plus haute importance à la sécurité des personnes, à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et à l'intégration des personnes handicapées.

Objectif #3 : Agir de manière responsable en toutes circonstances.

Le respect de principes éthiques forts et la mise en œuvre d'une politique de compliance exigeante sont non négociables dans tous les domaines d'activité du Groupe.

Traduire les objectifs en action

Ces objectifs se traduisent par des actions précises envers les parties prenantes du Groupe :

- Innover et travailler en continu à la recherche de nouvelles solutions, en coconstruction avec les clients, les fournisseurs et les sous-traitants, ou tout autre partenaire externe.
- Former et sensibiliser les collaborateurs aux impacts sociaux, sociétaux et environnementaux des activités de GEODIS et les encourager à s'impliquer dans des initiatives internes favorisant le partage des bonnes pratiques à travers le Groupe.
- Évaluer les politiques et initiatives de GEODIS en fonction de standards et de références internes et externes.
- Mesurer et communiquer régulièrement et avec transparence sur les avancées par différents moyens, et notamment le Rapport RSE publié chaque année.

Nos engagements

Depuis plus de 15 ans, GEODIS prouve son implication à travers ses différents engagements. Le Groupe est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2003.

La Direction RSE s'appuie sur des documents de référence, des standards internationaux et des bonnes pratiques, au niveau du Groupe ou au sein de ses Métiers, tels que :

- La norme ISO 14001 sur le management de l'environnement
- La norme ISO 45001 sur le management de la sécurité
- Les lignes directrices de l'ISO 26000 en matière de RSE
- Le modèle de Business Excellence EFQM (European Foundation for Quality Management), un organisme européen à but non lucratif créé pour favoriser la reconnaissance et la promotion du succès durable.

GEODIS participe également à des groupes de réflexion ou à des travaux scientifiques, comme par exemple :

- EcoTransit
- Le Global Logistics Emissions Council (GLEC) du Smart Freight Center
- L'Open Lab Mobility
- Alice (Alliance for Logistics Innovation through collaboration in Europe)
- Le Sustainable Road Freight Centre
- Le Clean Cargo Working Group
- Smartway USA et Canada
- Transporte Limpio au Mexique

Nos certifications

C'est parce que nous plaçons la satisfaction du client au coeur de notre organisation, que nous avons développé des process qualité afin de répondre à toutes vos exigences.

Une qualité certifiée



DPD étudie de près vos exigences et se fixe des objectifs élevés en matière de service et de qualité. Dans le but de l'amélioration continue du système de management de la qualité, nous mettons en place des process de vérification des données qualité.

La certification ISO 9001 est un gage de reconnaissance internationale de l'efficacité de notre organisation et de nos process.

Le respect des bonnes pratiques



Nous avons mis en place, pour vous professionnels du secteur de la Santé, DPD Médical, une offre spécifique renforçant tous les contrôles traditionnellement mis en oeuvre par DPD pour l'acheminement et la livraison de ses colis.

Parce que la santé n'est pas un service comme un autre, la certification Certipharm V.7.1 est la preuve que nous respectons les bonnes pratiques de distribution des médicaments.

Un management environnemental certifié



Transparent et conscient du défi important à relever pour réduire notre impact sur la planète, DPD assume sa responsabilité pour l'environnement. Nous nous sommes fixés des objectifs environnementaux exigeants et mesurables qui doivent être atteints par une série d'actions au sein de notre entreprise. Cette démarche volontaire a permis de déceler les impacts environnementaux significatifs dus à l'activité des agences, de procéder aux mises en conformités nécessaires et de confirmer les conséquences positives des actions mises en oeuvre pour réduire l'empreinte environnementale de chaque site. **C'est à ce titre que quatorze de nos agences en France sont certifiées ISO 14001.**



Développement durable et RSE

Notre politique de responsabilité sociétale s'inspire des nombreux sujets abordés par le Global Compact des Nations Unies dont nous sommes signataires. Une façon pour nos entreprises de s'inscrire dans un grand tout, de participer à cette grande lutte pour la préservation de notre planète et le respect de ceux qui la peuplent.

L'adhésion à cet organisme a permis entre autre, de sectoriser les axes de développement durable en 4 grandes catégories : Droit de l'Homme, Droit du Travail, Environnement et Lutte contre la Corruption.

Au sein de nos sociétés, nous travaillons sur le recyclage, la limitation des déchets, l'emploi, la formation, les conditions de travail et de vie, les relations professionnelles ...

Au delà de cette stratégie interne, nous essayons au maximum d'orienter nos différents prestataires et partenaires, vers une politique de développement durable et de responsabilité sociétale. D'ailleurs, nos choix en matière de fournisseurs et prestataires, prend en compte cet aspect.

En plus d'un bon rapport qualité /prix, COMPTOIR de Bretagne & Bourgogne propose des produits de fabrication française, recyclables, 100% réparables, OK compost, écolabel ...

